

AT-MP : comment éviter la reconnaissance d'un accident du travail et d'une maladie professionnelle ?

Objectifs

- Savoir réagir face à la survenance d'un accident du travail ou une demande de maladie professionnelle
- Maîtriser les étapes de la procédure de reconnaissance d'un AT/MP et vos échanges avec la CPAM
- Juger de l'opportunité de contester la décision de prise en charge par la CPAM d'un AT/ MP

Public

DRH, RRH, juristes, responsable sécurité

Pré-requis

Notions en droit social

Programme

1/ La Déclaration d'accident du travail : quelles précautions à prendre ?

- Les formalités à respecter ;
- Les erreurs à éviter lors de la rédaction de la déclaration d'accident du travail ;
- La rédaction des réserves motivées ;

Exercice pratique : rédaction d'une lettre de réserves

2°/ La réception d'une demande de maladie professionnelle : comment répondre à la CPAM ?

- Les conditions de reconnaissance des maladies professionnelles ;
- L'analyse d'un tableau de maladie professionnelle ;
- La réponse au questionnaire ou descriptif de poste ;

Exercice pratique : analyse d'un tableau de maladie professionnelle et rédaction courrier de réponse sur la demande de descriptif de poste

3°/ La décision de prise en charge de l'accident du travail ou de la maladie professionnelle : comment la contester ?

- La saisine de la commission de recours amiable de la CPAM ;
- La procédure contentieuse devant le tribunal des affaires de sécurité sociale (TASS) ;

Exercices pratiques : étude de plusieurs cas réels de reconnaissance d'ATMP et des possibilités de contestations

Méthodes pédagogiques

- Etudes de cas réels d'AT/MP
- Echanges sur les difficultés rencontrées par les entreprises dans leurs rapports avec la CPAM

Suivi et évaluation des résultats

- Document d'évaluation de satisfaction et QCM d'évaluation des acquis
- Certificat de réalisation individuel

Tarif

Adhérent : 380€ HT

Non adhérent : 445€ HT

Durée

1 demi-journée de 08h30 à 12h30, soit 4 heures de formation

Intervenant(s)

Anne JALILOSSOLTAN,

Date(s)

SESSION 1

15 Avr 2021 8:30 / 12:30

SESSION 2

25 Nov 2021 8:30 / 12:30